

Réf: Dossier 264711

Avis de constitution

SOCIETE « DJATENA SOUTRA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI LOT 1722 ILOT
95, CONTACT : +225 07 58 08 08 56., Lot 1722, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJATENA SOUTRA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Monétique
- Transfert d'argent
- Mobile money
- Fournitures de bureau
- Quincaillerie
- Prestation diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à

l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI LOT 1722 ILOT 95, CONTACT : +225 07 58 08 08 56., Lot 1722, Ilot 95

Dirigeant(s) M SIDIBE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06557 du 16/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80872/GTCA/RC/2023 du 16/11/2023

